

Où puis-je trouver la liste des MIV présélectionnés éligibles à la procédure OCABR en vigueur au sein de l'UE ?



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS \(LABORATOIRE OFFICIEL DE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS, « OMCL »\)](#) / [Libération officielle des lots par les autorités de contrôle \(OCABR\) et évaluation officielle des protocoles de contrôle des lots \(OBPR\) – pour les médicaments immunologiques vétérinaires \(MIV\)](#) / Où puis-je trouver la liste des MIV présélectionnés éligibles à la procédure OCABR en vigueur au sein de l'UE ?

Réponse:

Cette liste figure à l'annexe I de la procédure administrative de l'UE relative à l'application de l'article 82 pour la libération officielle des lots de MIV. Afin de faciliter le processus de mise à jour, cette annexe est désormais publiée séparément, exclusivement sur le [site web de l'EDQM](#). La version la plus récente de la procédure est téléchargeable sur le [site web de l'EDQM](#).